

w.c.s. - Development #76043

Ne plus tagger le dernier statut comme statut final de manière automatique

30 mars 2023 17:03 - Marie Kuntz

Statut: Nouveau	Début: 30 mars 2023
Priorité: Normal	Echéance:
Assigné à:	% réalisé: 0%
Catégorie:	Temps estimé: 0:00 heure
Version cible:	Planning: Non
Patch proposed: Non	
Description Avec les développements qui permettent de mettre automatiquement en "final" tout statut dont on ne peut pas partir, le faire de manière automatique sur le dernier statut de la liste perd un peu de son intérêt, et en formation c'est pénible à expliquer. Serait-il pertinent de ne plus le faire de manière automatique ? et pour l'existant, tagger explicitement comme "final" pour éviter les surprises chez les agents.	
Demandes liées:	
Lié à Publik - Documentation #76056: Impacts de la qualification « Caractère ...	Fermé 31 mars 2023
Lié à Publik - Documentation #76055: mettre un exemple différent pour l'expli...	Fermé 31 mars 2023

Historique

#1 - 30 mars 2023 19:00 - Frédéric Péters

Je ne comprends pas vraiment l'intérêt, il ne devrait rien y avoir à expliquer de base, et le cas de forcer le statut final devrait être exceptionnel, et donc tranquillement à zapper dans une formation.

Là plutôt que le système actuel automatique il s'agira d'expliquer que systématiquement pour qu'une demande n'apparaisse pas comme ouverte il faut aller cocher une case, alors que le cas actuel ne demandait pas d'explication.

#2 - 31 mars 2023 08:45 - Marie Kuntz

il ne devrait rien y avoir à expliquer de base

il faut expliquer la notion de statut final, à quoi ça sert, pourquoi il ne faut pas laisser un statut intermédiaire en fin de liste. En formation, la réaction est l'incompréhension, puisqu'on a :

- 1) la possibilité de marquer un statut explicitement
- 2) l'application de statut final automatiquement si on ne peut pas partir du statut

Ajouter cette règle en plus à retenir me paraît superflue. Je veux bien l'avis de CPF qui ont eu à l'expliquer en formation ou ailleurs.

#3 - 31 mars 2023 08:54 - Frédéric Péters

il faut expliquer la notion de statut final, (...)

Je ne sais pas comment ça se passe en formation mais dans la doc ça tient en deux phrases, une courte et une longue :

Par défaut, un statut a un caractère final s'il ne débouche sur aucun autre statut.

Ce « caractère final » peut être forcé sur un statut particulier même si d'autres statuts suivent celui-ci. Ceci peut être utile pour, par exemple, un statut « Demande clôturée » qui serait suivi d'un statut « Demande anonymisée » et éventuellement d'un dernier statut « Demande supprimée », dans ce cas « Demande clôturée » et « Demande anonymisée » seront de préférence cochés avec un « Caractère final ».

À noter ici que l'exemple n'est pas idéal, pour l'anonymisation il vaut mieux ne pas avoir de statut spécifique.

+ une précision sur les impacts :

Impacts de la qualification « Caractère final » sur un statut :

- les demandes arrivant dans de tels statuts sont alors affichées, dans l'interface usagers, sous le titre « Demandes terminées » et non plus

- « Demandes en cours »,
- les demandes dans des statuts « finaux » ne sont plus accessibles via la vue globale,
- dans les statistiques consolidées, le filtre « Statut simplifié » permet d'isoler les demandes suivant ce critère i.e. « en cours » correspond à des demandes dans des statuts non tagués en tant que final et « terminé » à des demandes dans les statuts tagués en tant que final.

qui devrait être réécrite pour juste avoir le premier point puisque le deuxième est faux (on peut filtrer la vue globale avec "terminé") et le troisième concerne bijoe.

-- <https://doc-publik.entrouvert.com/admin-fonctionnel/fabrique-de-workflows/les-statuts-de-workflow/>

#4 - 31 mars 2023 08:57 - Frédéric Péters

- Lié à Documentation #76056: Impacts de la qualification « Caractère final » ajouté

#5 - 31 mars 2023 08:57 - Frédéric Péters

- Lié à Documentation #76055: mettre un exemple différent pour l'explication de statut final ajouté

#6 - 31 mars 2023 09:05 - Frédéric Péters

À noter ici que l'exemple n'est pas idéal, pour l'anonymisation il vaut mieux ne pas avoir de statut spécifique.

Et je n'arrive pas dans l'immédiat à trouver un exemple de statut qui serait à explicitement marquer comme final, qui ne serait pas mieux résolu (à mon avis) par [#56952](#) (la possibilité de marquer des sauts manuels comme "secondaires").

#7 - 31 mars 2023 12:42 - Marie Kuntz

(la possibilité de marquer des sauts manuels comme "secondaires").

raison de plus pour supprimer cet automatisme, à mon humble avis

#8 - 31 mars 2023 12:46 - Frédéric Péters

Je ne comprends pas; pour moi c'est une raison de moins, parce que dans tous les cas la détection automatique du statut final serait opérationnelle.